

Politique de mobilité durable – 2030

Une grande réflexion sur la mobilité durable est en cours et portera ses fruits dans les prochains mois

Montréal, le 22 octobre 2024 – Plusieurs groupes de la société civile travaillent d’arrache-pied sur **l’avenir de la mobilité durable au Québec**. Cette réflexion collective, qui représente à la fois le transport de personnes et de marchandises, portera ses fruits dans le prochain plan d’action de la Politique de mobilité durable du Québec (PMD). **Ce matin, 17 groupes de la société civile ont publié une lettre ouverte dans La Presse pour souligner l’importance cruciale du deuxième Plan d’action de la Politique de mobilité durable (PMD). Attendu d’ici le printemps 2025, ce plan sera déterminant pour répondre aux nombreux défis actuels en matière de mobilité durable.**

Un second Plan d’action au service de la mobilité durable

Ce plan, en cours d’élaboration par le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), guidera la planification de l’ensemble des transports terrestres des personnes et des marchandises pour les cinq prochaines années. En collaboration avec la nouvelle agence Mobilité Infra Québec, ce plan vise à mettre en œuvre une politique de transport exemplaire pour le Québec.

« Le prochain Plan d’action doit consolider une vision ambitieuse et à long terme de la mobilité durable, tant pour les personnes que pour les marchandises. Rappelons qu’au niveau de la main-d’œuvre, la mobilité durable est essentielle pour les entreprises, car elle facilite la mobilité des travailleurs et augmente les perspectives de recrutement. Cela permet également une réduction durable de la congestion routière et de ses coûts. Pour le transport des marchandises, décarboner la chaîne logistique en optimisant le choix des modes de transport en fonction des distances va aider nos entreprises à réduire leurs émissions, les rendant plus compétitives et plus résilientes dans une économie mondiale en transition. » **déclare Arnaud Champalbert, vice-président affaires publiques et gouvernementales du Conseil du patronat du Québec.**

Se doter d’une vision qui réponde aux cibles de la PMD

Élaboré en [co-construction avec la société civile](#), le premier plan d’action de la PMD pour la période 2018-2023, comprenant 181 mesures, a jeté les bases de l’atteinte des 10 principales cibles fixées par le gouvernement. Plusieurs représentants d’organisations et experts en mobilité et en transport conseillent le gouvernement pour s’assurer que la vision de la PMD reste ambitieuse et en phase avec les défis actuels.

« Les cibles fixées par la Politique de mobilité durable sont ambitieuses, c'est pour cette raison que les réponses que nous devons apporter comme société doivent l'être tout autant. Ce deuxième plan d'action arrivera à point pour prendre des décisions structurantes pour l'avenir de la mobilité durable. Le second Plan d'action est l'outil idéal pour prendre une direction cohérente avec nos engagements. La société civile est déterminée à accompagner le gouvernement à mettre la barre haute, pour répondre aux besoins de la population québécoise et des entreprises, pour une mobilité plus durable et plus inclusive pour les personnes vulnérables et à mobilité réduite. » **affirme Sandrine Cabana-Degani, directrice générale de Piétons Québec.**

Les organisations suivantes joignent leur voix*:

- Alliance TRANSIT
- Association des Centres de gestion des déplacements du Québec
- Association des Transports collectifs ruraux du Québec
- CargoM - Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Équiterre
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Ordre des urbanistes du Québec
- Piétons Québec
- Propulsion Québec
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes)
- Trajectoire Québec
- UQAM Urba 2015
- Vélo Québec
- Vivre en Ville

– 30 –

*À noter: Les organisations qui joignent leur voix s'expriment en leur nom individuel, pas au nom du comité qui conseille le gouvernement.

Renseignements

Alexander Walsh

COPTICOM, Stratégies et relations publiques

(514) 601-2073

awalsh@copticom.ca

Politique de mobilité durable – 2030 : Un nouveau Plan d’action pour une économie verte et au service de tous

Le transport au Québec est à la veille d’un tournant avec l’élaboration du prochain Plan d’action de la Politique de mobilité durable (PMD), conçu par le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Ce plan, attendu d’ici le printemps 2025, qui orientera les transports terrestres pour les cinq prochaines années, ne se limite pas aux objectifs environnementaux : il est aussi une formidable opportunité d’augmenter la compétitivité économique du Québec dans une économie mondiale en pleine mutation tout en répondant mieux aux besoins de mobilité de la population. Nous, un regroupement de 17 organisations issues de la société civile, réaffirmons donc notre engagement à contribuer activement à la transformation de la mobilité durable au Québec.

La mobilité durable, un levier de la prospérité

La mobilité durable est un véritable levier pour le Québec. En améliorant l’accès des travailleurs à leur lieu de travail, elle facilite le recrutement, réduit les coûts liés à la congestion, et améliore la fluidité des déplacements. Moins de congestion, c’est plus de productivité. Une politique de transport bien pensée, qui favorise des solutions climatiques, améliore directement la performance des entreprises et crée un environnement propice aux investissements. Il s’agit d’une équation gagnante pour l’ensemble du Québec : plus d’options de mobilité signifie plus de flexibilité et plus de compétitivité dans un marché où chaque avantage compte.

Mais ce n’est pas tout. Le transport des marchandises, lui aussi, joue un rôle central dans notre économie. Optimiser les modes de transport, en particulier pour les longues distances, permet non seulement de réduire les coûts opérationnels, mais aussi de diminuer considérablement les émissions de gaz à effet de serre. En modernisant la chaîne logistique, les entreprises québécoises pourront non seulement se conformer aux cibles climatiques, mais aussi se positionner en tant que leaders dans un marché global en pleine transition verte. C’est un double gain : une économie plus verte et des entreprises plus compétitives à l’international.

Une économie plus accessible, fluide et sécuritaire

Le premier Plan d’action de la PMD (2018-2023), avec ses 181 mesures et un investissement de 10 milliards de dollars, a déjà amorcé la transformation de la mobilité au Québec. Mais il est temps d’aller encore plus loin. Pour atteindre les cibles ambitieuses fixées pour 2030, le deuxième Plan d’action doit offrir des solutions innovantes et audacieuses. Un Québec à la pointe de la mobilité durable, c’est un Québec où les infrastructures modernes, l’aménagement du territoire et les solutions de transport écologiques renforcent la qualité de vie des citoyens tout en augmentant la performance des entreprises.

Le succès de ce plan repose sur une collaboration étroite entre le gouvernement, les municipalités, la société civile et les entreprises. Nous souhaitons tous travailler main dans la main pour assurer que ce Plan d’action réponde aux besoins de toute la population y compris les personnes à mobilité réduite et les communautés vulnérables. Il ne s’agit pas seulement de

réduire les émissions de CO₂, mais de créer un Québec où tout le monde bénéficie d'une mobilité accessible, fluide, sécuritaire et durable. Ce nouveau plan du ministère pourra se déployer en collaboration avec la nouvelle agence Mobilité Infra Québec.

Le prochain chapitre de la mobilité s'écrit maintenant

Les 17 organisations signataires de cette lettre sont prêtes à collaborer avec le gouvernement pour faire de ce deuxième Plan d'action un catalyseur de changement. Ensemble, nous avons l'opportunité de faire de la mobilité durable le moteur de notre économie et du bien-être au Québec. Ne laissons pas passer cette chance d'écrire un nouveau chapitre pour notre avenir collectif.

Les signataires principaux :

- Sandrine Cabana-Degani, Piétons Québec
- Arnaud Champalbert, Conseil du patronat du Québec (CPQ)

Les organisations suivantes se joignent à cet appel :

- Samuel Pagé-Plouffe, Alliance TRANSIT
- Patrick Robert-Meunier, Association des Centres de gestion des déplacements du Québec
- André Lavoie, Association des Transports collectifs ruraux du Québec
- Amy Lombard, CargoM - Grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal
- Paul Lupien, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- Marc-André Viau, Équiterre
- Philippe Noël, Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Nathalie Prud'homme, Ordre des urbanistes du Québec
- Michelle LLambias Meunier, Propulsion Québec
- Martin Vaillancourt, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Mathieu St-Pierre, Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes)
- Maggie Harvey, Trajectoire Québec
- Florence Junca Adenot, UQAM Urba 2015
- Jean-François Rheault, Vélo Québec
- Christian Savard, Vivre en Ville